

0781954A
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE ALBERTO GIACOMETTI
1 MAIL ALFRED DE MUSSET
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel : 0130966100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 58

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/06/2021

Réuni le : 01/07/2021

Sous la présidence de : Isabelle Salome

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION CENTRE ATHÉNA - La Principale présente la convention entre le centre Athéna et le collège Alberto Giacometti, pour l'Action « IRIS » : Prise en charge éducative de collégiens exclus ou en voie d'exclusion dans le cadre de mesure de responsabilisation, et demande l'autorisation de la signer au nom de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0